



Marcel Heimo

N O T E

pour le Président de la République

Selon une communication que je viens de recevoir du Délégué à la Coopération technique, à Berne, mon successeur, M. Etienne SUTER, arrivera à Kigali le 11 mai prochain.

Nous passerons une semaine ensemble ici, puis je quitterai moi-même le Rwanda pour la Suisse, afin d'y préparer ma nouvelle mission, le 13 mai.

Kigali, le 20 avril 1968

Marcel Heimo

N O T E

au Président de la République

Lors de l'entretien que vous m'avez accordé le 16 mars, je n'avais pu vous donner que quelques indications sur les qualifications et la carrière de M. Etienne Suter, que vous avez bien voulu accepter comme mon remplaçant.

Le Délégué à la Coopération technique suisse, Monsieur l'Ambassadeur S. Marcuard, vient de se faire parvenir une notice biographique relative à M. Suter. Elle est annexée à la présente note.

Kigali, le 1er avril 1968

## Notice biographique

M. Etienne S u t e r

### Conseiller d'ambassade à Madrid

M. Etienne SUTER est né en 1916 à Fribourg et est originaire de Muotathal (SZ). Il fit ses études à Fribourg, où il obtint à l'Université de cette ville le grade de licencié en droit. Avant d'entrer au service du Département politique à Berne, il exerça pendant 8 ans une activité dans la branche des assurances. Dans ce domaine, il représenta en qualité d'agent général une importante société d'assurance zurichoise pour le canton de Fribourg.

Entré en 1944 au Département politique, il fut transféré successivement à Prague, Oslo et Mexico. Avant ce dernier poste, il passa 3 ans à Berne en qualité de juriste à la Division des affaires administratives. Transféré en 1957 au Guatemala, il y obtint le titre de conseiller de légation et fut chargé des affaires économiques. Les activités du poste de Guatemala s'étendant sur cinq pays de l'Amérique centrale, M. Suter s'est voué avec efficacité au renforcement des rapports commerciaux et industriels entre la Suisse et ceux-ci. En 1961, M. Suter prit la direction de la représentation diplomatique suisse à Khartoum en qualité de chargé d'affaires a.i., l'Ambassadeur de Suisse au Soudan résident au Caire. Il y resta 4 ans pendant lesquels il se distingua en particulier par ses talents d'organisateur et par son esprit d'initiative. Il exerça au Soudan de manière autonome toutes les activités découlant de ses fonctions de chargé

d'affaires, tant au point de vue des relations avec le  
gouvernement de Khartoum qu'en ce qui concerne la direction  
de la chancellerie diplomatique ainsi que les affaires  
consulaires, économiques et commerciales. Nommé conseiller  
d'ambassade de 1ère classe en 1966, il est depuis cette  
date premier collaborateur du chef de mission en Espagne.  
A ce poste, il est également chargé des affaires économiques  
et financières qu'il traite de manière entièrement indé-  
pendante. Il a également à sa charge la surveillance d'im-  
portants accords hispano-suisse dans le domaine social.  
En qualité de premier collaborateur, il a parfaitement  
dirigé la mission diplomatique suisse en Espagne pendant  
l'absence du chef de mission. En résumé, M. Suter possède  
une expérience extrêmement vaste tant par la variété des  
pays dans lesquels il a été en poste que par son activité  
prolongée dans les secteurs économiques, financiers et  
commerciaux, expérience que complète sa formation juridique.

*P. Suter*

X  
X

*de flux  
diverses*

*et*

~~probablement...~~  
~~...~~  
~~...~~

*cf. notice convenue  
en annexe*

4/6-68  
Notice corrigée  
(usage interne)

Notice biographique

M. Etienne Suter

Conseiller d'ambassade à Madrid

M. Etienne SUTER est né en 1916 à Fribourg et est originaire de Muotathal (SZ). Il fit ses études à Fribourg, où il obtint à l'Université de cette ville le grade de licencié en droit. Avant d'entrer au service du Département politique à Berne, il exerça pendant 5 ans une activité dans la branche des assurances. Dans ce domaine, il représenta en qualité d'agent général pour le canton de Fribourg une importante société d'assurance zurichoise.

Entré en 1944 au Département politique, il fut transféré successivement à Prague, Oslo et Mexico. Avant ce dernier poste, il passa 5 ans à Berne en qualité de juriste à la Division des affaires politiques. Transféré en 1957 au Guatemala, il y obtint le titre de conseiller de légation et fut chargé des affaires économiques. Les activités du poste de Guatemala s'étendant sur cinq pays de l'Amérique centrale, M. Suter s'est voué avec efficacité au renforcement des rapports commerciaux et industriels entre la Suisse et ceux-ci. En 1961, M. Suter fut chargé de créer l'ambassade de Suisse au Soudan, qu'il dirigea pendant quatre ans en qualité de chargé d'affaires a.i., l'Ambassadeur de Suisse résidant au Caire. Il se distingua en particulier par ses talents d'organisateur et par son esprit d'initiative. Il exerça au Soudan de manière autonome toutes les activités découlant de ses fonctions de chargé d'affaires, tant au point de vue des relations avec le gouvernement de Khartoum qu'en ce qui concerne la direction de l'ambassade ainsi que les affaires consulaires, économiques et commerciales. Nommé conseiller d'ambassade de 1ère classe

en 1966, il est depuis cette date premier collaborateur du chef de mission en Espagne. A ce poste, il est également chargé des affaires économiques et financières qu'il traite de manière entièrement indépendante. Il a également à sa charge la surveillance d'importants accords hispano-suisse dans le domaine social. De plus, il a parfaitement dirigé la mission diplomatique suisse en Espagne pendant diverses absences prolongées du chef de mission. En résumé, M. Suter possède une expérience extrêmement vaste tant par la variété des pays dans lesquels il a été en poste que par son activité prolongée dans les secteurs économiques, financiers et commerciaux, expérience que complète sa formation juridique.

P.S. M. Suter a représenté le Conseil fédéral, en qualité d'ambassadeur en mission spéciale, aux cérémonies de l'indépendance de Zanzibar, en décembre 1963.